

m'ont successivement frappée, et je sais que je ne suis pas à la fin. Vous pouvez parler, monsieur, j'attends tout et je suis prête à tout.

— Et bien, madame la comtesse, voici la chose : Nous avons reçu de la Banque franco-américaine, dont le siège principal est à Paris, un billet à ordre à encaisser de quarante mille francs. Ce billet à ordre, madame la comtesse, le voilà, et en voici la teneur :

“ Au seize mai prochain, je payerai à M. le comte de Verdraine ou à son ordre la somme de quarante mille francs, valeur reçue comptant.

“ J. DE MIRAY.

“ Grenoble, le 26 décembre 18...”

— Comment, fit Paula avec surprise, au mois de décembre dernier, M. de Verdraine a prêté quarante mille francs à M. de Miray ?

— C'est, en effet, ce que semble dire ce billet madame la comtesse, mais cela n'est pas. M. de Miray a une très grande fortune et au lieu d'emprunter, c'est lui plutôt qui pourrait prêter. Ce billet n'a donc pas été souscrit par M. de Miray en faveur de M. de Verdraine ; il est malheureusement l'œuvre d'un faussaire.

— Un faussaire ! exclama la jeune femme en frémissant.

— Hélas ! oui, madame la comtesse, et ce faussaire est le comte de Verdraine.

— Mon Dieu ! mon Dieu !

— Au mois de décembre dernier, ayant évidemment un pressant besoin d'argent, M. de Verdraine a créé ce billet à son ordre et l'a signé du nom de M. de Miray, son ami, il l'a ensuite endossé et en a touché le montant, moins l'escompte.

Alors, sans doute, M. de Verdraine espérait pouvoir envoyer avant le 16 mai, à M. de Miray, les quarante mille francs afin que celui-ci fût en mesure de payer le billet à présentation et retirât le faux de la circulation. Mais les choses ne se sont point passées ainsi. Hier, c'était le 16 mai, le billet a été présenté à M. de Miray, qui a déclaré qu'il n'en est point le souscripteur et que la signature n'est point la sienne.

Notre garçon de recettes rapporta le faux billet à la banque, et nous étions à peine instruits que M. de Miray avait refusé de payer, lorsque nous eûmes sa visite. Il venait nous fournir des explications qu'il n'avait pas cru devoir donner au garçon de recettes.

Dès le mois de janvier, et par le comte de Verdraine lui-même, M. de Miray avait été instruit de l'existence du faux billet à ordre ; ayant eu besoin d'une somme de quarante mille francs dans les vingt-quatre heures, le comte s'était servi tout de son ami pour se la procurer.

M. de Miray, continua le banquier, nous communiqua ensuite une lettre de M. de Verdraine qu'il avait reçue la veille, c'est-à-dire le 15 mai. Dans cette lettre, que j'ai lue, le comte dit qu'il est désolé de ne pouvoir envoyer les quarante mille francs à M. de Miray et il le supplie de le sauver en payant ce faux billet lorsqu'il lui sera présenté.

Autant que le comte, pour qui il a toujours de l'amitié, nous dit, M. de Miray voudrait que le faux disparût, et tant ; malheureusement il n'a pas en ce moment une somme de quarante mille francs disponible.

D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, madame la comtesse, ce n'est pas aujourd'hui, quand les biens de M. de Verdraine sont saisis et vont être vendus, quand on le croit complètement ruiné que M. de Miray ou une autre personne peut avancer une somme de 40,000 francs qui pourrait être utilement employée.

La pauvre jeune femme, qui avait écouté avec une indicible terreur, voila de ses mains son visage livide et éclata en sanglots.

Le banquier la contempla avec un sentiment de compassion et attendit que la crise de larmes se fût un peu calmée et reprit :

— Mon associé et moi, madame la comtesse, nous avons analysé la situation, et dans l'intérêt de M. de Verdraine,

que nous avons beaucoup connu, qui a été notre client, dans le vôtre, madame, et dans celui de vos enfants, la démarche que je fais auprès de vous a été décidée. Madame la comtesse, permettez-moi de vous demander si vous vous rendez bien compte de la situation extrêmement grave dans laquelle s'est mis M. le comte de Verdraine ?

— Hélas ! oui, monsieur, répondit-elle ; ah ! je ne suis pas ignorante à ce point de ne pas savoir qu'un faux en écriture est un acte criminel et que la loi punit sévèrement celui qui l'a commis ; c'est la condamnation infamante, la flétrissure, la prison, le déshonneur !

— Oui, madame, oui, c'est tout cela.

La malheureuse laissa échapper une plainte sourde.

Le banquier continua :

— Le faux billet arrivait hier à son échéance et c'est hier ou ce matin qu'il devait être payé ; nous pouvons le garder vingt-quatre heures encore, mais après ce délai, nous devons le retourner à la banque de Paris dont nous sommes les correspondants à Grenoble, en donnant les motifs du refus de paiement. Madame la comtesse, je suis venu vous trouver pour vous demander si vous pouviez sauver M. le comte de Verdraine.

— Comment, monsieur, comment, dites ?

— En retirant ce billet contre la somme de quarante mille francs.

— Quarante mille francs ! prononça Paula d'une voix rauque.

— Nous avons pensé, madame la comtesse, que M. de Verdraine, avant de s'éloigner de vous, s'était préoccupé de votre avenir et de celui de ses enfants et que pour eux et pour vous, il avait mis à l'abri une partie de sa fortune.

Un pli amer se dessina sur les lèvres de la comtesse et l'expression de sa physionomie révéla une douleur aiguë.

— Enfin, madame la comtesse, nous nous sommes dit que vous seule pouviez sauver votre mari ; tel est le but de ma visite, j'attends votre réponse.

— C'est juste, monsieur, il faut que je vous réponde. Eh bien, quand M. de Verdraine a abandonné ses enfants et sa femme, il n'a songé ni à l'avenir de ses fils, ni au mien, il ne s'est pas occupé de savoir comment nous pourrions vivre et ne s'est pas demandé non plus si nous ne tomberions pas un jour dans la plus affreuse misère. Il ne nous a rien donné, monsieur, rien laissé, rien, rien !

— Oh !

— Vous entendez, monsieur, rien ! Et cependant je le sauverai, ou du moins j'espère pouvoir le sauver ! Car quarante mille francs, monsieur, c'est une bien grosse somme et je ne sais pas encore si je pourrai vendre mes bijoux quarante mille francs.

— Vous voulez vendre vos bijoux !

— Il le faut bien, puisque je ne possède que cela et qu'il faut sauver de la honte le père de mes enfants. D'ailleurs, monsieur, ces bijoux qui m'ont été donnés par la baronne de Bressac, j'étais disposée à les vendre ; seulement, je pensais conserver le produit de cette vente pour mes enfants, je vais faire un autre usage de cet argent ; voilà tout. L'opprobre d'un criminel retombe sur les siens ; en sauvant le comte de Verdraine, je sauve aussi l'honneur de son nom, l'honneur de ses enfants ! Est-ce que je pense à l'argent, moi, quand l'honneur du nom de Verdraine est menacé d'une flétrissure ?

L'argent, n'est rien, monsieur, l'honneur passe avant tout, l'honneur est tout, et ce bien précieux, je veux le conserver à mes fils !

Pauvre baronne de Bressac, elle ne se doutait guère, le jour où elle m'a dit : “ Ma fille ces bijoux sont à vous, je vous les donne, ” qu'ils serviraient, quelques années plus tard, à arracher son petit-fils des mains de la justice. Si les âmes sont immortelles et si l'âme de la baronne de Bressac est au ciel, je lui demande de prier le Seigneur de prendre en pitié mes enfants et leur mère. J'ai fait mon devoir, je le fais encore, j'y serai toujours fidèle ; mon mari n'a rien à me reprocher ;